Règlement Intérieur

Tournoi Rapide d'Automne 2022 de Nomain

Article 1 : Organisation
Le Club "La Diagonale de Nomain" organise son Tournoi Rapide d'automne 2022 le samedi 15 octobre 2022 à la Salle Louette, 23 rue Jean Lebas, à Nomain.

Article 2 : Homologation et Appariements
Ce tournoi est homologué FIDE en 5 rondes.
Les appariements informatisés, programme PAPI 3.3.6, se font au Système de Haley. Ils seront comptabilisés pour le classement Elo rapide de novembre 2022.

Article 3 : Cadence
La cadence est de 12 minutes + 3 s/coup par joueur.

Article 4 : Inscription
Pas de droits d'inscription.
Les pré-inscriptions se font par mail à philippe.degremont@free.fr
Le tournoi est réservé exclusivement aux licenciés FFE (Licence A ou B) et aux joueurs étrangers FIDE.
Aucune inscription ne sera prise sans le n°de licence FFE ou FIDE en ordre.

Article 5 : Pointage et horaires prévisionnel des rondes
Pointage de 13h30 à 13h50.
(Les retardataires seront appariés à la ronde suivante).

Délai de retard : 5 mn.
Horaires prévisionnels :
Ronde 1 à 14h ; Ronde 2 à 14h35 ; Ronde 3 à 15h10 ; Ronde 4 à 15h45 ; Ronde 5 à 16h20 ; Remise des Prix à 17h00

Article 6 : Classement

Le classement final est établi suivant le nombre de points de partie à l'issue de la dernière ronde. Les départages des ex-aequo sont dans l'ordre le Buchholz tronqué, Buchholz et la Performance. Prix à la place réelle.

Article 7 : Arbitrage et règles du jeu

Le tournoi est arbitré par Philippe DEGRÉMONT (AFO 1). Les règles du jeu rapide s'appliquent à ce tournoi. La partie sera perdue après le 2nd coup illégal achevé (Livre de l'arbitre : article 7.5.5 sur les irrégularités).
L'article A.4 s'applique pour l'ensemble du tournoi.

Article 8 : Comportements des joueurs

Tous les participants s'engagent à avoir une attitude conforme à l'éthique de notre sport (Charte du joueur d'échecs). Les analyses et blitz sont interdits dans l'aire de jeu. Les téléphones portables doivent être éteints et rangés. Le joueur dont le téléphone sonne ou vibre perd la partie. Il faut aussi éviter toute lecture ou discussion suspecte. Tout joueur doit quitter l'aire de jeu une fois sa partie terminée.

Article 9 : Commission d'Appel

En cas de réclamation, le joueur préviendra oralement l'arbitre principal avant la fin de la partie. Le joueur mettra par écrit ses récriminations avant le début de la ronde suivante. L'arbitre transmettra la réclamation à la commission d'Appels sportifs.
L'inscription Tournoi Rapide d'automne de Nomain implique l'acceptation du présent règlement.

L'arbitre Principal — L'organisateur
Philippe DEGREMONT — Jean Paul Tissier
Président Diagonale Nomain

Annexe : Rappel des coups illégaux :

- Exécuter un coup impossible.(Ex : Mettre son roi en échec, déplacer une tour inversée sur la diagonale, etc…)
- Déplacer un pion sur la dernière rangée et presser sur la pendule sans l'avoir remplacé par une pièce.
- Exécuter des coups avec les deux mains.
- Presser sur la pendule sans avoir joué un coup.

NB : Un coup illégal n'est achevé qu'une fois que le joueur a appuyé sur la pendule.

1 coup illégal = +2 min à la pendule du joueur lésé
2 coups illégaux = perte de la partie (si "gagnable")